



# La perspective de bénir les pacsés divise l'EREN

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise a demandé aux paroisses de consulter leurs membres au sujet de l'opportunité d'un acte liturgique pour couples de même sexe. Mais, cette question met en évidence des divergences d'opinion à l'égard de l'homosexualité qui proviennent de compréhensions et de visions différentes du texte biblique, du mariage et de l'Eglise. Les paroisses tiendront-elles le choc avant, mais surtout après la décision de principe qu'on attend d'elles au prochain Synode de décembre? Tour d'horizon des points qui posent problème.

«J'ai ressenti les mêmes vibrations quand on évoquait, il y a trente-cinq ans, le pastorat féminin», relève Jean-Marc Noyer, animateur du groupe de dialogue entre théologiens de positions divergentes sur la question d'une liturgie pour couples pacsés. «Le débat se déroule en toute cordialité, mais plus on avance, et plus les fronts ont tendance à se figer», constate le formateur à l'issue de cinq séances de travail. Michel Stauffer, président de la paroisse du Val-de-Travers, ne voit pas l'utilité d'un acte liturgique pour couples pacsés: «Le Conseil synodal devrait avoir le souci de l'unité de son Eglise et permettre une réflexion plus approfondie sur la question». Il voit le rôle de l'Eglise dans l'accueil de ces personnes et dans le fait de leur offrir un accompagnement qui leur permette de s'intégrer dans la vie paroissiale.

## L'homosexualité, péché ou identité?

«Les opposants d'un acte liturgique pour couples pacsés ne sont pas tous des homophobes», souligne Raoul Pagna-

menta, pasteur et membre du groupe de dialogue. Il ne suit pas non plus la voie très souvent empruntée qui classe l'homosexualité au rang de péché pour motiver sa position: «Sur le modèle de l'imposition du "pur contre l'impur", l'Ancien Testament qualifie de manière égale le fait de manger du porc, de s'habiller de deux tissus différents et l'homosexualité. Et, bien que certains textes du Nouveau Testament la connotent négativement, il n'est jamais dit que c'est un péché, le péché étant toujours en relation avec la grâce de Dieu et jamais avec la nature», poursuit l'exégète. Ce qui l'inquiète, c'est la production pléthorique de rites dans laquelle l'Eglise est en train de s'engager, une tendance qui a, selon lui, partie liée avec le consumérisme ambiant. Pour ne pas tomber dans cette surenchère rituelle, il propose de se recentrer autour du principe suivant: «Est-ce que tel rite est lié à l'identité et à la mission de l'Eglise? Si l'on consacre les pasteurs, c'est parce qu'ils sont porteurs de la Parole, un élément fondateur de l'identité ecclésiale. Mais

l'on ne consacre pas les plombiers, même si on a plus souvent besoin d'un plombier que d'un pasteur!» Le mariage peut aussi être consacré comme un ministère à condition que les époux aient l'intention d'avoir des enfants et veuillent leur transmettre l'Evangile.

## La procréation, au-delà du physiologique

Béatrice Perregaux Allisson, théologienne et également membre du groupe de dialogue, estime que «la notion de procréation au sens physiologique du terme peut aussi être interprétée dans un sens plus large. Le fait de donner et de promouvoir la vie s'applique à une foule d'actes et d'attitudes humains: prendre une part active au tissu social de son quartier, s'engager dans la société ou se tenir à l'écoute de l'autre sont autant d'engagements qui favorisent l'épanouissement de chacun et les liens entre les personnes. Dès lors, pourquoi priver ces formes symboliques de parentalité, et surtout un projet de couple envisagé dans la durée et le respect réciproque, de pouvoir se situer

par rapport à Dieu et l'Eglise?» poursuit-elle. Elle propose également une interprétation élargie de la différenciation sexuelle comme fondement du couple: «Pourquoi limiter la notion d'altérité au cas de figure homme-femme, chacun de nous n'est-il pas irréductiblement autre de l'autre?»

## Pas d'amalgame entre liturgie pour pacsés et bénédiction de mariage

A la paroisse des Hautes Joux, François Aubert, président a.i., craint la confusion des genres: «Il faudra être très prudent, il s'agira de différencier une bénédiction de mariage d'un acte liturgique pour pacsés». Un souci partagé par Danièle Rinaldi, présidente de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs, où la récente bénédiction d'un couple pacsé dans l'Eglise réformée bernoise, sur l'exact modèle liturgique d'un mariage, a suscité l'étonnement. La paroisse du Joran affiche, elle, une «ouverture plus nette et un ton de débat très compassionnel sur ces questions», confie son président Edmond Moret qui attribue ce climat «à la présence d'un

En Suisse, le premier mariage religieux d'un couple de même sexe a eu lieu le 9 juillet 1995, à la Nydeggkirche de Berne.



Photo: KEYSTONE/STR

couple d'homosexuels bien intégré dans la communauté».

### Passer du conceptuel au relationnel

«Connaître quelqu'un qui vit l'homosexualité change notre regard sur la question. Parce que l'homosexualité d'un proche ou la sienne propre est encore un tabou, trop de paroissiens traitent "la question" ou "le problème" sans en percevoir toute l'épaisseur humaine, sans rencontrer le frère ou la sœur dans la foi» note Béatrice Perregaux Allisson. Elle se souvient d'une soirée-débat

où une dame d'âge mûr lui a confié avoir fait son «coming out». Pour la première fois, elle avait osé parler de l'orientation homosexuelle d'un de ses enfants à des gens de son lieu de vie paroissial. «Ces révélations voient souvent le jour dans des groupes où l'on pratique une écoute attentive, un préalable à la mise au jour de souffrances et de beautés. C'est aussi l'esprit de l'Évangile», conclut Béatrice Perregaux, qui estime que le climat dans lequel la décision synodale sera prise, sera au moins aussi important que la décision elle-même.

### Et si on ne choisissait pas?

Devant la complexité du dossier, le pasteur Claude Monnin estime que «la seule issue consensuelle consiste à laisser à chaque pasteur la liberté d'offrir ou non un acte liturgique aux pacsés». Béatrice Perregaux Allisson y voit «une sacrée image de la cuisine protestante qui livre un couple à l'arbitraire de la sensibilité d'un ministre ou d'une paroisse». Quant à une acceptation jouant sur une nuance de mots, «une *intercession pour PACS* et une *bénédiction de mariage*»,

plusieurs des interlocuteurs sont unanimes: «personne ne sera dupe».

Reste que ce débat passionné soulève des menaces de départs chez certains membres de l'EREN, tant du côté des «pour» que du côté des «contre».

Bénir les PACS, est-ce la copie d'examen d'une Église écartelée entre sa tradition et sa capacité à se réinventer dans le monde d'aujourd'hui? Nous n'allons pas tarder à le savoir.

Pierre-Alain Heubi ■